Date: 09.03.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'157
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 8'894 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68798712
Coupure Page: 1/1

Rives du Rhône: la balle à l'Etat

ADDICTIONS Le postulat urgent accepté.

Les parlementaires ont accepté de justesse – par 58 voix contre 55 et 13 abstentions – le postulat urgent au sujet de Rives du Rhône. Le texte demandait au Conseil d'Etat de modifier l'ordonnance sur les addictions pour attribuer la coordination des établissements en matière d'addictions au département concerné et non à la Fondation Addiction Valais. Ainsi, le département pourrait donner un mandat de prestation à une autre institution qu'Addiction Valais sans le consentement spécifique de cette institution. L'autre demande concernait la délivrance à Rives du Rhône d'une autorisation d'exploiter au plus vite. «Car une liste d'attente de patients existe», note Cyrille Fauchère (UDC), l'un des postulants. La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a déclaré refuser une modification de l'ordonnance sur les addictions, mais analysera «cette éventualité en fonction des résultats du deuxième volet de l'expertise en cours». Quant à l'autorisation d'exploiter, la conseillère d'Etat la refuse aussi «vu notamment les délais extrêmement courts». **CSA**